

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 mai 2015

Délibération n° 2015 - 27/05/2015 - 17

Offre de formation - Rentrée universitaire 2015

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 13 mai 2015

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 17 voix pour (unanimité) :

les fiches filières du Master mention Musicologie – M1 et M2 porté par l'UFR Sciences humaines.

Dijon, le 28 mai 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



P.J. : Compte-rendu de la Commission de la Pédagogie du 21 avril 2015
Offre de formation – Rentrée universitaire 2015

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement